



Présentation du service
Éclairage Public
du SDEE de la Lozère



Le SDEE : 1 syndicat, 5 compétences

- **Établissement public de coopération créé en 1950 qui regroupe :**
 - les 185 communes lozériennes,
 - 37 établissements publics de coopération intercommunale.
- **Les services du SDEE :**



Électrification



Éclairage Public



Environnement



Eau et Assainissement



Voirie



Le service Éclairage Public du SDEE

- Le SDEE de la Lozère assure, avec ses propres équipes, la gestion de l'éclairage public pour l'ensemble des communes rurales lozériennes.



23700 points lumineux à entretenir



Une équipe de 7 personnes dédiée à l'éclairage public

En 2014 : 2.2 millions d'euros de travaux réalisés



Le rôle du SDEE

- **Accompagner** les communes **techniquement et financièrement**,
- **Conseiller** les élus,
- **Faire des inventaires et diagnostiquer** le parc pour permettre aux élus de mieux le connaître,
- **Aider les communes** dans leur démarche de développement durable et d'économies d'énergies.

• **Les prestations :**

- Maintenance des foyers lumineux,
- Extension des réseaux,
- Mise en valeur des sites naturels et monuments,
- Éclairage sportif,
- Pose de décoration de fin d'année,
- Recyclage des sources lumineuses,
- Accompagnement dans le cadre d'une extinction nocturne.



Les mises aux normes

- Depuis 2012, le **SDEE** avec l'aide de l'**ADEME** et du **FEDER** a mené plusieurs **programmes de mises aux normes** de l'éclairage public. Au total ce sont près de **3000 points lumineux** qui ont été rénovés, les communes ont pu investir avec un budget maîtrisé grâce à des **aides financières allant de 50 à 70%**.
- Dans le débat actuel sur la **transition énergétique**, il est devenu essentiel pour les communes de **moderniser et rénover** leurs installation pour éclairer mieux et moins cher. Il reste en Lozère **7000 lanternes non conformes** au Grenelle de l'Environnement dont **1900 « ballons fluos »**.



Concours financiers du SDEE

- Pour les communes qui souhaitent poursuivre leurs efforts d'économies d'énergies et se mettre en conformité avec les préconisations des Grenelle, voici les concours financiers du syndicat :



Nature des travaux	Concours financier du SDEE
E C L A I R A G E P U B L I C	
<ul style="list-style-type: none">● Extension ou renouvellement du réseau● Illuminations● Distribution électricité (camping, terrains de sports...)	30 % des travaux HT (dans la limite de 60 000 € de travaux HT / an)
<ul style="list-style-type: none">● Programme exceptionnel de mise aux normes des installations existantes :<ul style="list-style-type: none">- remplacement des luminaires « boule »- remplacement de lanternes équipées de lampes blanches à vapeur de mercure- installation de dispositifs d'économie d'énergie	70 % des travaux HT (plafonné à 180 € par point lumineux)





**Merci pour votre
attention.**